

Les possesseurs de deux-roues plébiscitent AMV Assurance.

22 février 2021

De deux études récentes, il ressort qu'AMV occupe la 1^{ère} place dans la tête et dans le cœur des motards.

- **Dans la tête** puisqu'une **étude réalisée par un institut indépendant**, auprès d'un échantillon représentatif du marché (sexe, âge, type de deux-roues, cylindrée...) de 800 possesseurs de moto et de scooter, et portant sur la **notoriété des assureurs deux-roues**, montre qu'AMV est aujourd'hui l'acteur incontournable sur ce secteur.

AMV est **#N°1** avec un **Top of Mind** (le 1er nom cité spontanément par les répondants) de 20%, avec 8 points d'écart avec le second et 10 avec le troisième. **AMV bénéficie ainsi d'une très large avance dans l'esprit des usagers** et du monde de la moto.

AMV est aussi la marque **#N°1** en **Notoriété Spontanée** (qui mesure le nombre total de fois la marque a été citée spontanément) : les utilisateurs de deux-roues sont 34 % à avoir pensé à AMV, avec 6 points d'avance sur son challenger et 9 points sur le troisième.

Enfin, en soumettant une liste d'assureurs aux 800 répondants, ils sont 69% à reconnaître AMV comme acteur de l'assurance deux-roues.



- **Dans le cœur** aussi, puisqu'AMV a été élue, par les usagers assurés **« Meilleure Assurance Moto »** sur le site d'avis communautaire de référence sur ce secteur, à savoir, Opinion Assurances.

Avec là encore une belle avance sur ses challengers, AMV est plébiscité pour la compétitivité de ses tarifs et la qualité de service apportée à ses clients.

« Ces excellents résultats sont le fruit de l'engagement et de la performance collective de tous les collaborateurs d'AMV, leader de l'assurance deux-roues en 2021, en notoriété comme en réputation ! Nous continuerons d'œuvrer pour la satisfaction de nos assurés et les remercions pour leur confiance et fidélité, depuis tant d'années. » souligne Franck Allard, PDG d'AMV.

AMV est créé en 1974 par Franck Allard, sous le nom d'Assurance Moto Verte, afin d'apporter une solution d'assurance au juste prix correspondant à la réalité des risques de la pratique de la moto. En effet, face aux solutions d'assurance rigides existantes ne faisant aucune distinction entre les différents usages (ex : moto de route et tout terrain), AMV a développé des garanties et des tarifs personnalisés grâce à une segmentation intégrant de multiples critères. Aujourd'hui, AMV est le leader de l'assurance spécialisée 2-

roues et propose également une gamme complète de contrats d'assurance : auto et moto de collection, auto, 4X4, camping-car, scooter des mers et multirisques habitation. L'acquisition en 2011 de Légende Assurance a permis à AMV de développer une offre spécifique, parfaitement adaptée aux usages des collectionneurs de motos et autos anciennes. Les équipes du service dédié à AMV Légende prennent un soin tout particulier à répondre aux besoins de cette clientèle exigeante. AMV est également présent en Espagne depuis 2003 et en Argentine depuis 2013. AMV est une filiale du groupe Filhet-Allard : 6ème courtier d'assurance en France avec plus de 1.200 collaborateurs. CA de 190M€, en croissance de près de 50% en 5 ans.

Blog AMV : <https://www.amv.fr/blog/>

Facebook AMV : <https://www.facebook.com/AMVAssurance>

Instagram : @amvassurance

Youtube AMV : <https://www.youtube.com/user/AMVAssurance>

Contacts Presse / AUDREY PUJOL / apujol@amv.fr / 06.73.28.47.29